

Réf: Dossier N° 026575

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AAZ GROUPE »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré bessikoi Rue cité GESTOCI
IMMEUBLE ISFM ADONAI, LOT 39 et 41, ILOT 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/07/ 2021, et enregistrés au CEPICI le 29/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AAZ GROUPE »

Objet : - NUMÉRIQUE, SECURITE INFORMATIQUE, ENERGIE SOLAIRE, AGRO-ALIMENTAIRE ;

- BTP, RÉNOVATION, RÉHABILITATION, HÔTELLERIE, TOURISME, IMPRIMERIE, IMPORT-EXPORT, NÉGOCE, COMMERCE GÉNÉRAL ;

- ACHAT-VENTE ET LOCATION DE VÉHICULE ;
GESTION IMMOBILIÈRE;

- PRODUIT FORESTIER, MINÉRAL ET MINIER ;

- INTERMÉDIATION FINANCIÈRE GÉNÉRALE,
FOURNITURES DE BUREAUX ;

- PRODUITS CONSOMMABLES ET MATÉRIELS
MÉDICAUX ;

- PRODUITS PHYTOSANITAIRE ;

- ÉVÉNEMENTIEL ;

- CONCIERGERIE;

- PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens

meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré bessikoi Rue cité GESTOCI IMMEUBLE ISFM ADONAI, LOT 39 et 41, ILOT 6

Dirigeant(s) : M HOUDJIHOUNDE ADJA FRANCK (COGÉRANT), M ZOUNMENO VICTOR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03663 du 31/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23999/GTCA/RC/2021 du 31/08/2021

